Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 78 (1927)

Heft: 12

Artikel: Forestier!

Autor: H.B.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-784688

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

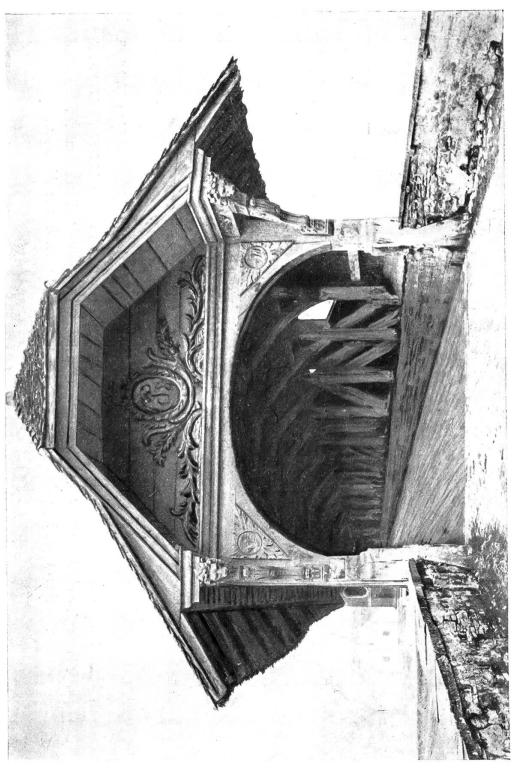
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



PONT EN BOIS D'EMMENBAUM, SUR LA PETITE EMME (CANTON DE LUCERNE) Construit en 1785

(Cliché aimablement prêté par le Laboratoire fédéral d'essai des matériaux annexé à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich)



Photo W. Nägeli

Partie supérieure de la Baie de Montreux. Les parois verticales de la berge sont revêtues d'un RACINES DE L'AUNE AGISSANT COMME PROTECTION CONTRE L'AFFOUILLEMENT DES EAUX réseau serré de fines racines de l'aune qui protègent contre l'érosion.

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

78^{me} ANNÉE

DÉCEMBRE 1927

№ 12

Forestier!

Si tu veux que ton bois prospère, Il faut lui doser savamment, Fraîcheur, chaleur, ombre, lumière, Et n'y travailler qu'en l'aimant.

Quand tu viens sous son dôme immense, Qui s'entr' ouvre pour t'accueillir Découvre-toi; que rien n'offense Sa majesté: va la servir!

Il faut que par tes soins s'accordent Au même lieu petits et grands, Et que la vie qui déborde S'épanche harmonieusement.

Tu es donc serviteur et maître, Tu es libre comme le vent A ton travail on doit connaître Si tu es fidèle vraiment.

Donne toujours le bon exemple Afin qu'en allant sur tes pas Qui te suit dans l'auguste temple Sache qu'on ne le souille pas!

Tu peux animer son mystère Par ton service et par tes chants; Fais-le; mais sache aussi te taire, Apaise tout emportement.

En même temps prudent et ferme Mesure bien ton action Afin que, parvenue à terme, Elle soit bénédiction. Et s'il survient quelque souffrance Que tu ne pouvais prévenir (Quand le bois souffre il fait silence) Hâte-toi de le secourir.

> A ta science sans attendre Un peu rajoute chaque jour; Regarde, écoute pour comprendre; Puis agis, car le temps est court.

> Vois à tes pieds ce qui se passe, Sache t'abaisser s'il le faut; Mais d'un essor que rien ne lasse O forestier, regarde En-Haut!

H. By.

Motion Badoux.

Le soussigné a, lors de l'assemblée générale de Neuchâtel, le 29 août 1927, développé la motion suivante :

Monsieur le président et messieurs,

En 1906, à l'assemblée générale de notre société, à Lausanne, j'ai eu l'honneur de présenter, avec le regretté M. R. Glutz, une motion tendant à la mise en réserve de quelques forêts vierges.

Les motionnaires se proposaient un but autant esthétique que scientifique.

La motion fut acceptée à l'unanimité. Peu après, le comité permanent constitua une commission spéciale qui eut comme tâche d'étudier la réalisation pratique de la question. Quelques années plus tard, notre société avait réussi à constituer trois réserves forestières :

- 1º à Scattlé (Grisons),
- 2º à Schattdorf (Uri),
- 3º à Thurau, près de Wil (St-Gall).

Ainsi faisant, notre société avait en quelque sorte donné le branle à ce grand mouvement de protection de la nature dont presque tous les pays ont été plus ou moins touchés, et qui devait aboutir chez nous à la création du splendide *Parc national* de l'Engadine, le plus remarquable du genre et dont notre pays peut être légitimement fier.